Société par Actions simplifiée Multi-Offices de Commissaires de Justice

Commissaires de Justice

Huissiers de Justice

Aix-en-Provence
75, rue Marcellin Berthelot
Antelios D
13290 Aix en Provence

Marseille
Siège social
4, Place Félix Baret
13006 Marseille

Martigues
42, rue Léonard Combes
13500 MARTIGUES

04.91.33.18.44
contact@provjuris.fr
www.provjuris.fr

Etude compétente :

- **Sur la France entière pour les constats (7j/7) et en matière de recouvrement amiable.**
- **Sur le ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence (départements du 13, du 83, du 06 et du 04) en matière de signification et d'exécution des décisions de justice.**

Notre réseau de correspondants nous permet d'assurer un service de pilotage d'actes, de constats et de procédures sur l'entier territoire national.

Emeric BERNARD - Pierre MONTEL - Fabien SEGURA - Thomas TAGNATI – Coralie AURAN – Sophie TUCA

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

SAS PROVJURIS

E.BERNARD, P.MONTEL, F.SEGURA,
T.TAGNATI, C.AURAN, S.TUCA
Commissaires de Justice Associés

- 4, Place Félix Baret - BP 60012
MARSEILLE (13251 Cedex 20)

- 75 rue Marcelin Berthelot
Antelios D, Pôle d'activités
AIX EN PROVENCE (13290)

- 42, rue Léonard Combes
MARTIGUES (13500)

COMMISSAIRES DE JUSTICE

COPIE

Dossier: 554782

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE VINGT-DEUX AVRIL

A LA REQUETE DE :

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE dont la direction des affaires juridiques est sise Tour la Marseillaise, 2 bis Quai d'Arenc 13002 MARSEILLE et dont le siège social est 58 Boulevard Charles Livon 13007 MARSEILLE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité.

QUI NOUS EXPOSE :

Que l'établissement requérant doit procéder à la désaffectation et au déclassement d'une voie sans issue située à sur la commune de Cassis.

Il s'agit d'une partie du chemin de la Douane à (13260) CASSIS.

Qu'elle souhaite faire constater par Commissaire de Justice la zone désaffectée.

Qu'en conséquence, elle nous demande de nous rendre sur place afin de procéder à toutes constatations utiles.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Nous, SAS PROVJURIS, société par actions simplifiée multi-Offices de Commissaires de Justice, ayant son siège social 4, Place Félix Baret à Marseille (13006), un Office à la résidence d'Aix-en-Provence (13290) 75 rue Marcellin Berthelot – Antelios Bâtiment D, et un Office à la résidence de Martigues (13500) 42, rue Léonard Combes, agissant par l'un des associés, soussigné,

Nous nous sommes rendus ce jour sur le chemin de la Douane à (13260) CASSIS.

Cette zone est matérialisée en rouge sur la prise de vue ci-dessous :

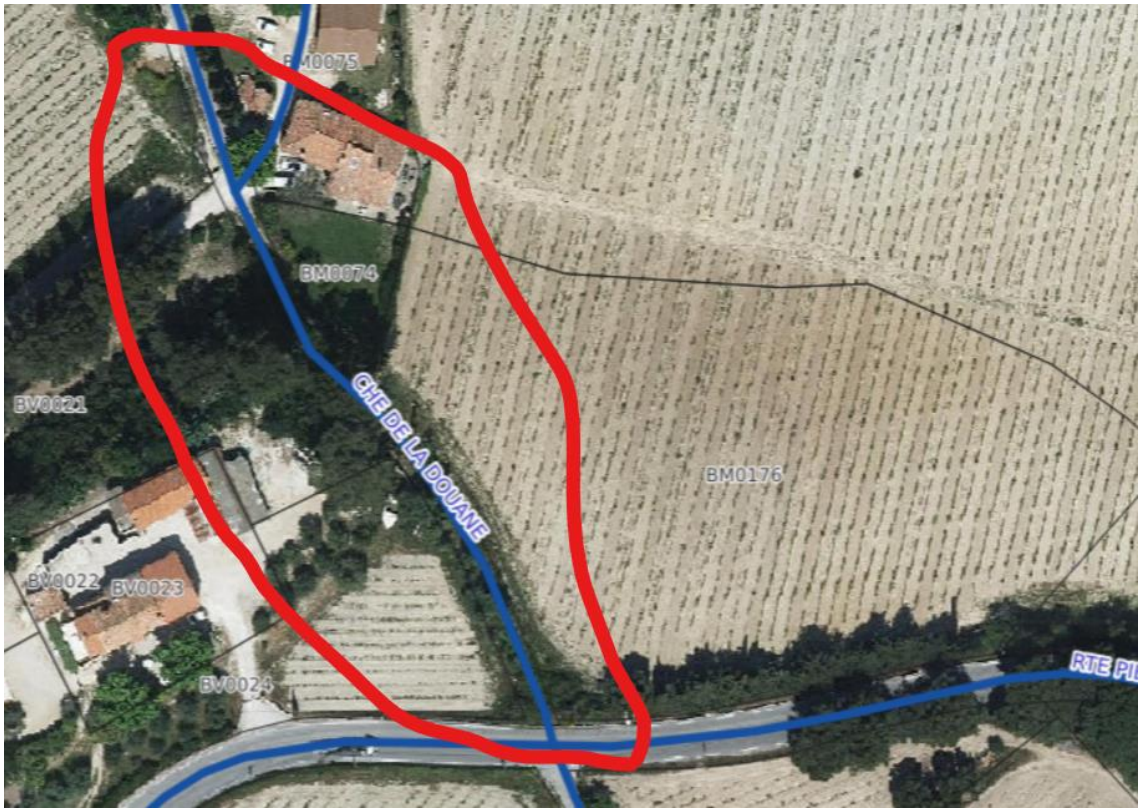

Nous constatons que cette partie de voie n'est pas carrossable et sera donc fermée à la circulation.

Le début de la zone est matérialisé par du rubalise rouge et blanc.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



Nous constatons que cette voie étroite et sans issue.



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



Elle est en grande partie recouverte par la végétation.



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



Nous constatons que notre requérante procède à la désaffectation et au déclassement de cette voie.

Nos constatations terminées, nous nous sommes retirés et, de tout ce que dessus, avons dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

A titre d'illustrations, nous avons inséré 9 clichés photographiques.

Maître Emeric BERNARD
Commissaire de Justice Associé

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026